

L'OCDE critique les politiques agricoles des économies émergentes

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié le 17 mars un rapport intitulé « [politiques agricoles des économies émergentes : suivi et évaluation 2009](#) » qui analyse les mesures adoptées par l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, l'Inde, l'Ukraine, la Chine et la Russie afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire suite à la hausse des prix agricoles entre 2006 et 2008. La plupart de ces décisions ont consisté à réduire ou à suspendre les droits d'importation sur les produits alimentaires, ou à imposer des obstacles à l'exportation. Andrzej Kwiecinski, le coordinateur de cette étude estime que ces mesures sont « *susceptibles de réduire les risques de pénuries alimentaires à court terme mais sont de portées limitées, car elles ne permettent pas de cibler les plus nécessiteux et pénalisent des secteurs vitaux pour l'économie de ces pays* ». L'OCDE insiste sur le fait que ces restrictions à l'exportation font « *du tort aux agriculteurs nationaux* », « *limitent l'incitation à produire* » et « *nuisent aux partenaires commerciaux qui dépendent des importations* ». L'étude souligne qu'à moyen et long termes ces politiques « *risquent d'accentuer l'instabilité des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux et de réduire les échanges* ». Les auteurs du rapport estiment également nécessaire de limiter dans le temps la hausse des subventions à l'achat d'intrants, ou de les subordonner étroitement aux prix internationaux de manière à les réduire lorsque les cours redescendent. Par contre, le rapport précise que les initiatives prises pour créer ou étendre les politiques d'assurance offertes aux agriculteurs sont positives. Selon eux, « *des systèmes d'assurance efficaces sont à même de réduire la nécessité d'intervenir sur les marchés et d'aider les exploitants à formuler des stratégies adaptées de gestion des risques* » et « *l'accès des producteurs au crédit* » est indispensable au développement de l'agriculture dans ces pays. Ils précisent toutefois que, si les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle déterminant dans la création d'un marché du crédit, « *d'avantage d'efforts doivent être consentis pour développer les sources privées de crédit, notamment en faveur des petits exploitants* ». Enfin, le rapport signale que les efforts consentis par les pays émergents pour améliorer la mise en œuvre de politiques agricoles sont nécessaires à la réussite de tout régime d'action. Les auteurs indiquent qu'en 2005-07, la valeur des transferts publics versés aux producteurs a représenté entre 4 % et 14% des recettes agricoles brutes dans les pays émergents contre 26 % en moyenne dans la zone de l'OCDE.

5^{ème} Forum mondial de l'eau : des résultats mitigés

142 délégations ministérielles et 120 ministres étaient présents lors du 5^{ème} Forum mondial de l'eau qui s'est achevé le 22 mars à Istanbul, en Turquie. Les discussions ont surtout porté sur l'adaptation au changement climatique; l'accès à l'eau potable et à l'assainissement; la protection du milieu naturel et l'amélioration de la gouvernance du secteur hydrique. La déclaration finale réaffirme les engagements des sommets précédents « *à parvenir aux objectifs internationalement acceptés sur l'eau et les systèmes sanitaires* » et reconnaît que « *l'accès à l'eau potable et aux systèmes sanitaires est un besoin humain fondamental* ». Elle a cependant été jugée par de nombreux observateurs « *insuffisante et inadaptée à l'urgence de la situation* ». L'introduction dans le texte de la notion de « *droit à l'accès à l'eau* », réclamée par plusieurs participants, n'a pas été retenue. La France, l'Espagne, plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique ont tenté de faire modifier le texte pour que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement soit reconnu comme un « *droit* » humain fondamental et pas seulement comme un « *besoin* ».

Par ailleurs, le 21 mars, l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), une organisation de recherche sur le développement basée à Londres, a publié un rapport dénonçant le gaspillage de centaines de millions de dollars dans des projets destinés à faciliter l'approvisionnement en eau de zones rurales en Afrique. Jamie Skinner, l'auteur du rapport, explique que dans les zones rurales africaines « *quelque 50000 points d'approvisionnement ont été mal utilisés, ce qui représente un gaspillage de 215 à 360 millions de dollars* ». D'après le rapport, le gaspillage serait dû au manque de suivi des donateurs, des gouvernements et des ONG après la construction des infrastructures. L'IIED estime que le financement des infrastructures ne constitue qu'une partie du problème de l'eau et qu'il est également primordial « *d'investir dans des projets gérés par les communautés locales, avec une technologie appropriée, et de fournir le savoir-faire qui permet de faire perdurer ces initiatives* ».

Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA

Lors de la conférence du 17 mars au Burkina Faso, l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) a préconisé un renforcement des mesures destinées à juguler l'impact de la crise financière internationale sur les économies de la région. Les représentants de l'Union se sont dits « *convaincus que l'impact de la crise sur la situation du système bancaire de l'Union reste limité* ». Ils ont réaffirmé leur engagement à tout mettre en œuvre pour que soit conclu un Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest en juin 2009. Sur ces négociations, les ministres du commerce de l'Union africaine, réunis en Ethiopie le 21 mars ont souligné la nécessité d'harmoniser les tableaux chronologiques et les positions des pays africains et des régions dans le processus de négociation des APE, notamment sur « *les questions controversées et les domaines d'intérêt commun* ».

Sources: AFP, Xinhua, Les Echos, Le Monde, FAO, OCDE.